

### RESEAU CENTRE MOUVEMENT SOCIAL – BLOCAGE DES SITES DU LAREINTY ET DE LA TROMPEUSE

Depuis le vendredi 2 mai 2025, l'exploitation des lignes A et B et de nombreuses lignes du réseau centre est empêchée en raison de blocages par des salariés grévistes de la voie d'accès au centre technique des transports (ZAC La Trompeuse) et du centre de maintenance (Lareinty).

S'il convient de respecter le droit de grève des salariés de l'entreprise TRANSAGLO, MARTINIQUE TRANSPORT dénonce fermement cette situation qui obère les possibilités de déplacement des usagers et singulièrement celles des élèves et étudiants dans une période d'examens.

Pour mémoire, MARTINIQUE TRANSPORT a conclu en 2020 un marché à bons de command avec l'entreprise TRANSAGLO pour l'exploitation de 9 lignes sur les 63 qui constituent le réseau centre ; marché comportant des prix fixés et se terminant en août 2025.

Le Président de MARTINIQUE TRANSPORT, Arnaud RENE-CORAIL, a rencontré les deux parties qui sont pleinement informées du contexte juridique et financier contraint dans lequel l'exploitation des lignes bus du réseau centre s'effectue aujourd'hui et ce jusqu'à septembre 2025, date à laquelle un contrat de délégation de service public prendra le relais des actuels marchés pour la gestion de ce réseau.

En conséquence, la demande principale relative à la transformation de primes semestrielles en un 13<sup>ème</sup> mois devra être considérée au regard de la masse salariale induite dans la prochaine convention de concession.

Dans l'attente, le Président de MARTINIQUE TRANSPORT invite les parties à se rencontrer pour qu'une issue satisfaisante à cette grève soit trouvée.

*Fort-de-France, le 05 mai 2025*